



Résumé de conférence

Salikoko S. Mufwene

Les minorités linguistiques sont-elles toujours défavorisées ? Une approche écologique

15 novembre / 14h-15h

L'état de notre savoir sur les langues en danger suggère une réponse affirmative à la question posée dans le titre de cette communication. La motivation première d'une telle réponse est cependant souvent erronée ; la littérature portant sur ce genre de questions repose majoritairement sur un examen de la coexistence et de la compétition des langues dans le Nord global et projette ainsi des analyses qui ne sont pas corroborées par les réalités linguistiques du Sud global. De plus, elle tient à peine compte de la variation entre les diverses structures démographiques, alors que celles-ci influent sur la dynamique des interactions sociales et sur les pratiques langagières. Enfin, elle ne tient pas compte de l'histoire des langues occidentales elles-mêmes. Par exemple, l'anglais a été, à ses débuts, une langue minoritaire en Angleterre, alors que l'arabe, bien que minoritaire, était une langue politiquement et économiquement dominante en Ibérie du VIII^e au XIII^e siècles. Aujourd'hui, l'anglais est la langue impériale la plus importante au monde, alors que l'arabe n'est plus la langue coloniale qu'elle fut en Ibérie médiévale. Sous l'Empire Romain, le latin, source des langues romanes, était la langue véhiculaire (et pas nécessairement le vernaculaire) de l'élite intellectuelle et politique dans les provinces. Il était alors une langue minoritaire, dont la variété non-standard urbaine utilisée dans l'économie romanisée après la chute de l'Empire a réussi à se répandre. Enfin, à la Révolution française, la majorité des Français ne parlaient pas « la langue du roi », selon l'Abbé Grégoire. Le trait commun à toutes ces histoires est l'influence, dans une structure sociale donnée, du pouvoir économique sur la vitalité des langues. Ceux qui ne participent pas à un marché économique donné, par exemple celui de l'économie formelle mondialisée, peuvent ignorer la langue de ce marché !

Ainsi, l'Afrique sub-saharienne attire notre attention sur d'autres facteurs écologiques à prendre en compte, en particulier les suivants : 1) les langues officielles y sont généralement des langues coloniales parlées surtout comme véhiculaires par une minorité politique et économique ; 2) il est difficile et peut-être même inutile d'appliquer l'adjectif minoritaire aux langues autochtones, alors que le terme langue minorée apparaît adéquat en référence au pouvoir économique (et politique) limité de celles-ci ; en revanche, 3) la pratique de certaines de ces langues comme langues dominantes dans l'économie informelle (Cécile Vigouroux 2013ss) et dans la culture populaire soutient leur résilience, tout autant que la ségrégation socio-économique dans la structure démographique. On peut ajouter à tout ceci 4) l'identité culturelle et la structure de la famille étendue comme facteurs favorisant le maintien des vernaculaires autochtones même pour de petites ethnies. En conclusion, la notion de MINORITÉ LINGUISTIQUE à elle toute seule n'explique rien sur la (non) vitalité des langues.